

**Commission:** Europe for peace

**Problématique:** Quelle convergence diplomatique et quels plans d'action européens face aux principaux conflits qui menacent la stabilité mondiale ?

**Auteur:** Slovénie

S'étant adhérent à l'Union européenne et à l'OTAN en 2004, la Slovénie est aujourd'hui une république multipartite parlementaire présidée par Nataša Pirc Musar, dont le mandat a débuté en décembre 2022. La présidente Nataša Pirc Musar appartient au parti indépendant. Depuis la Guerre d'Indépendance de la Slovénie en 1991, le pays n'a été impliqué dans aucune guerre. Notre pays reste à l'écart des conflits armés qui déchirent les Balkans entre 1991 et 1995 et adhère rapidement les grandes organisations internationales. La Slovénie devient membre de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) en 2007. Elle affronte à plusieurs reprises une hausse de l'immigration baltique, notamment en 2003 et 2015. En 2007, elle intègre l'Espace Schengen ce qui permet la libre circulation des personnes entre les États signataires et associés.

Une possible collaboration internationale pour améliorer les relations politiques au sein de l'Europe est une opportunité unique pour éradiquer la violence et établir la paix. Il s'agit d'un objectif commun. Ainsi, l'Union européenne a lancé le programme Europe dans le Monde qui cherche la stabilité et la prévention des conflits jusqu'en 2027. La Slovénie a déjà participé à des accords internationaux pour la paix à travers l'UE. C'est le cas des agendas Femmes, paix et sécurité et Jeunesse, paix et sécurité. Dans le contexte actuel de grands bouleversements et de conflits géopolitiques tels que la guerre israélo-palestinienne, l'invasion russe en Ukraine ou encore les tensions entre la Chine et Taïwan, il devient essentiel pour l'Union européenne d'adopter une position qui soutient la diplomatie et la paix. Ainsi, notre pays, faisant partie de cette organisation, est concerné par les plans d'action menés face aux conflits géopolitiques d'actualité.

Face aux guerres et tensions politiques menées dans l'actualité, la Slovénie dénonce l'usage de la violence et soutient la résolution des conflits par le biais de la paix. Notre pays, en tant que signataire du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), adhère fermement à l'interdiction des armes nucléaires. En soutenant ce traité international, la Slovénie contribue aux efforts mondiaux visant à réduire les risques liés aux armes nucléaires. Notre pays, membre fondateur de la Coopération en Europe du Sud-Est (SEEI), promeut la résolution pacifique des conflits en plus de la stabilité au sein des pays limitrophes au Sud-est de l'Europe. La Slovénie a déjà mis en place d'autres lois et traités en faveur de la paix. C'est le cas de la loi sur la neutralité, adoptée depuis 1991. Ainsi, notre pays affirme son engagement envers une non-ingérence dans les affaires internes d'autres États. L'intégration à l'Espace Schengen en 2007 a permis la création d'une Europe sans frontières intérieures. L'accord Schengen permet non seulement la libre circulation des personnes à travers les pays membres, mais il renforce également la construction d'un espace de paix au sein du territoire européen.

La Slovénie se déclare en faveur, pour ainsi atteindre plus rapidement l'objectif établi, d'une collaboration de non-agression entre les pays Balkans Occidentaux afin de renforcer la confiance et la stabilité entre ces États, qui restent désormais en tension après les conflits récents en Yougoslavie entre 1991 et 2001. Notre pays suggère également un traité de médiation et de résolution des conflits en Europe Centrale. Cet accord permet la création d'un mécanisme régional de médiation des différends des pays d'Europe Centrale, favorisant ainsi une diminution des conflits géopolitiques potentiels dans la région. En-dehors du territoire européen, notre pays prône pour un traité de coopération régionale pour la Méditerranée Orientale qui vise à promouvoir la sécurité maritime, la lutte contre le terrorisme, ainsi que la résolution pacifique des enjeux territoriaux.

En somme, la Slovénie est un pays appartenant à l'OTAN et Union Européenne, qui reste un acteur mineur de ces communautés internationales, qui néanmoins cherche à promouvoir la paix et à proposer de nouvelles actions qui mènent à une résolution pacifique des conflits. En tant que nation européenne, notre pays s'oriente vers une politique europhile et solidaire au sein de la communauté internationale. La Slovénie reste donc résolument engagée en faveur de la paix et de la diplomatie.